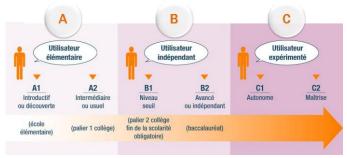


Nouvelles modalités du bac d'anglais 2013 :

de nouveaux séjours linguistiques pour mettre un maximum de chances de son côté

"Chaque élève doit être capable de communiquer dans au moins deux langues vivantes à la fin de l'enseignement secondaire. (source http://www.education.gouv.fr).

Dans cette optique, et dès l'année 2013, les modalités d'évaluation des épreuves de langues vivantes au bac changent : désormais, tous les candidats devront plancher sur une épreuve écrite ET une épreuve orale. Les critères de notation sont basés sur le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), et les niveaux attendus vont de B2 pour la LV1, B1 pour la LV2, et A2 pour ceux qui auraient pris une LV3.



Niveaux de compétences définis par le CECRL

L'épreuve écrite

L'évaluation écrite se déroule pour tous dans le cadre d'une épreuve finale en fin d'année de Terminale.

- Les séries ES et S passent une épreuve écrite en LV1 (3h) et en LV2 (2h).
- Les séries L planchent 3h sur leur LV1 et sur leur LV2.
- Les **autres séries (STI2D, STD2A, STG, ST2S et STL)** ont le choix de passer une épreuve de **2h** sur leur **LV1 et/ou** leur **LV2**. Les épreuves, notées sur 20 points, consistent à évaluer pour chaque langue :
 - La compréhension de l'écrit (notée sur 10 points), qui prend appui sur 2-3 documents en langue étrangère
 - L'expression écrite (sur 10 points également) : sur les mêmes documents, on évalue l'aptitude du candidat à rédiger un texte construit dans une langue correcte, si possible en apportant des arguments, une opinion nuancée,...

L'épreuve orale

- Les candidats de la **série L** sont évalués dans le cadre d'une **épreuve finale en fin d'année de Terminale**. Pendant 20mn ils présentent une notion vue dans l'année, qui sert d'amorce à une conversation conduite par l'examinateur. Les candidats qui ont fait le choix de la Langue Vivante Approfondie **(LVA)** ont une épreuve plus longue, ceux qui ont opté pour la **LELE** ont une **épreuve complémentaire**.
- Pour toutes les autres séries, l'épreuve orale se déroule au cours de l'année scolaire, en deux temps :
 - Une évaluation de la compréhension orale, au cours du 2ème trimestre. Durée : 10 minutes (hors temps d'écoute). Le candidat écoute 3 fois un enregistrement audio ou vidéo d'1mn30 maxi et prend des notes, avant de rendre compte pendant 10 minutes par écrit et en français de ce qu'il a compris.
 - Une évaluation de l'expression orale, au cours du 3ème trimestre. Durée : 10 mn + 10mn de préparation. Le candidat tire au sort l'une des notions apprise pendant l'année, et a 10 minutes pour se préparer. Il explique ensuite cette notion et converse pendant 5 minutes avec le professeur évaluateur.
- Ceux qui ont choisi de présenter une **LV3** passent un **oral de 20mn** : ils doivent traduire 10 lignes maxi du texte présenté, et répondre à des questions portant sur le texte, dans la langue étrangère.

▶ Comment bien se préparer aux épreuves de langues du bac ?

En vue des épreuves du baccalauréat, les séjours linguistiques s'adaptent : les programmes pédagogiques SILC sont revus pour inclure ces nouvelles modalités, et adapter l'enseignement des professeurs aux critères d'évaluation auxquels sont soumis les élèves français. Les professeurs d'anglais disposent d'un nouveau guide pédagogique pour adapter leurs cours, et chaque participant est désormais évalué avant et après son séjour sur la base du CECRL, pour mesurer ses progrès de façon concrète.



Partir en séjour linguistique permet :

- * de travailler des notions et des exercices de compréhension utiles pour les épreuves écrites,
- * de gagner en aisance en expression orale, en sachant s'exprimer dans la langue de façon claire, avec un vocabulaire suffisamment étendu pour communiquer en variant les formulations,
- * d'habituer son oreille à la langue étrangère et à l'accent par une immersion intense.

Certains séjours s'adressent plus particulièrement à ceux qui souhaitent effectuer une **préparation spécifique pour leurs épreuves d'anglais, espagnol ou allemand** au bac :

- Le séjour <u>Prépa-bac</u> en Angleterre, un séjour intensif aux vacances d'avril, au cours duquel le participant s'entraîne sur des épreuves dans les conditions réelles du bac.
- Le séjour **Club 4** (<u>Angleterre</u>, <u>Espagne</u> ou <u>Allemagne</u>), proposé aux vacances de février et d'avril, où les participants en mini-groupe de 4 bénéficient d'un programme intensif à 100% dans la langue du pays.
- Le séjour en **One to One** en février et avril (<u>Angleterre</u>, <u>Espagne</u>, <u>Allemagne</u>) propose une immersion complète en famille avec des cours particuliers. Le candidat pourra travailler les sujets qu'il souhaite avec son professeur.
- Le séjour **Spécial Bac** de deux semaines en été, pour les **lycéens de 2nde et 1ère** qui souhaitent se **préparer en amont** aux épreuves qui les attendent.

Ces séjours sont parmi les plus **efficaces en termes d'apprentissage**, et permettent à coup sûr de gagner quelques points sur les épreuves de langues vivantes !

SILC, Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels

Créé en 1965, SILC fait voyager chaque année 20 000 personnes à travers le monde, en proposant plus de 100 programmes et destinations différentes. 49 collaborateurs créent, préparent et coordonnent les 800 séjours annuels, en coopération avec les animateurs agréés, les professeurs et les familles d'accueil.

SILC est labellisé NF Services, gage de qualité ; il est également membre de l'OFFICE National de Garantie des Séjours et Stages Linguistiques, qui édicte des critères de qualité stricts, en collaboration avec des Associations de Consommateurs agréées et des Fédérations de Parents d'Elèves. http://www.silc.fr

Contact Presse: Lucile PROUTEAU - <u>lucile.p@silc.fr</u>- 05.45.97.41.34 | <u>Dossier de presse SILC en ligne</u>